



< TOURS

Retard fautif de soins dentaires : l'hôpital obtient gain de cause

Publié le 27/10/2016 à 05:23 | Mis à jour le 27/04/2017 à 12:57



Tribunal administratif d'Orléans

Joëlle suit des soins afférents à sa dentition supérieure au centre hospitalier régional universitaire de Tours depuis février 2013. Or, ils ont été interrompus plus d'un an – courant 2014 jusqu'à janvier 2016 – suite à une panne du matériel radiologique.

Cette mauvaise exécution des soins non finalisés entraîne un préjudice pour la patiente qu'elle évalue à 120.000 € « n'ayant pas les moyens d'achever ces soins dans un autre centre ». Joëlle invoque des douleurs consécutives à cette situation « affectant sa dentition, son apparence et son moral ».

Le rapporteur public estime la requête irrecevable sur la forme pour défaut de réclamation préalable et sur le fond pour « lien de causalité non direct et incertain » sur le préjudice.

Si le retard fautif de l'hôpital est bien réel en raison de l'indisponibilité du matériel, il appartient au demandeur de prouver le lien direct et certain avec le préjudice. Il peut y avoir une pluralité de causes et il convient de distinguer ici, selon la magistrate, « les soins nécessités par son état antérieur et ceux qui seraient la conséquence exclusive du retard fautif », ce que la requérante n'établit pas.

Par ailleurs, cette dernière ne présente pas d'évaluations chiffrées de ses préjudices entre déficits fonctionnels, souffrances endurées et préjudices esthétiques (préjudices extrapatrimoniaux) et dépenses de santé et incidences professionnelles (préjudices patrimoniaux).

M^e Aurélie Weinkopf représente le CHRU de Tours et s'en remet, dans ses observations, à ses écrits et aux conclusions du rapporteur public.

Le tribunal rejette la requête de Joëlle.

Cor. NR : V. B.

A LA UNE LOCAL TOURS FAITS DIVERS JUSTICE



RÉDACTION



SES DERNIERS ARTICLES

- > [Coup de théâtre à la mairie de Chalais, dans l'Indre](#)
- > [À Villiers-sur-Loir, l'appel de la baignade est trop fort](#)
- > GRATUIT [Tours : les musées rouvrent dès le 3 juin](#)